



LIBRE ECHANGE, POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE C'EST TOUJOURS NON !

Lors de la dernière session du mandat à la Chambre d'Agriculture du Lot ce 19 novembre 2024, une motion a été adoptée à l'unanimité pour l'arrêt total des négociations avec le MERCOSUR.

Les élus de la Confédération Paysanne, Pierre Dufour et Florent Peyrus, tiennent à rappeler qu'ils avaient déjà présenté une motion à la session du 5 mars pour demander l'arrêt des accords de libre-échange et la suspension immédiate de toutes les négociations ainsi que la mise en place de mécanismes de régulation des échanges pour stabiliser et sécuriser les prix agricoles

Cette motion avait été modifiée par la FNSEA-JA pour remplacer l'arrêt des accords par « la généralisation des clauses miroirs » et « la non signature de l'accord en l'état ».

Pour nous, c'est toujours NON, ni en l'état, ni avec des clauses miroirs incontrôlables, ni jamais !

La Confédération Paysanne du Lot réaffirme son opposition à tous les accords de libéralisation. Ces accords sont source de volatilité des prix, de dérégulation des marchés et de concurrence déloyale au profit des multinationales ; tout cela au détriment de la rémunération des paysannes et des paysans, des droits humains, de la souveraineté alimentaire des peuples, de l'environnement et de la santé publique.

Depuis le démontage du Mc Do et le sommet de Seattle en 1999, la Confédération paysanne lutte contre l'OMC et les accords de libre-échange. 25 ans que nous alertons sur les ravages de cette logique libérale. Nous étions encore mobilisés le 13 novembre dernier, à Paris devant le ministère de l'Economie et à Bruxelles avec la Coordination Européenne Via Campesina. Les 18 et 19 novembre nos représentants étaient au G20 à Rio et sur de nombreuses actions en France.

Le gouvernement français ne peut plus se contenter de dire qu'il est « contre cet accord en l'état ». Nous exigeons que la France obtienne le retrait définitif du mandat de négociations dont la Commission européenne dispose sur l'accord UE-Mercosur.

Un autre commerce international est possible, c'est la seule issue pour protéger la rémunération des agricultrices et des agriculteurs de la concurrence déloyale. Il doit être basé sur la solidarité, l'équité, la souveraineté alimentaire des peuples et le respect du droit à l'alimentation de toutes et tous. L'agriculture doit sortir de l'OMC !

Nous exigeons donc l'interdiction de l'achat de nos produits agricoles en-dessous de nos prix de revient (= coût de production incluant la rémunération de notre travail et notre protection sociale) et des prix minimum d'entrée sur le territoire national fixés à la hauteur de nos prix de revient pour neutraliser la concurrence déloyale.

C'est pourquoi, nous ne voulons pas de la signature de l'accord de libre-échange l'UE/Mercosur, ni pendant le G20, ni lors du Sommet du Mercosur prévu début décembre, ni jamais !

Nous voulons vivre de notre métier, pour cela, nous voulons des prix justes.

Pierre Dufour et Florent Peyrus, élus à la Chambre d'Agriculture du Lot

Contacts :

- Pierre Dufour, 06 81 95 07 49
- Florent Peyrus : 09 51 54 86 52